





FEUILLE D'ACCUEIL

Compétition Nationale: JEUNES : CADETS et BENJAMINS

Date: 13 et 14 Mai 2023

Lieu: Agglomération de Cergy-Pontoise

Piscine des Louvrais

Adresse: 3 avenue d'Alsace 95300 PONTOISE

Horaire d'accueil des équipes:.....	Samedi: 8h00	Dimanche: 8h00
Horaire 1er match: Cadets	Samedi: 10h00	Dimanche: 8h30
Benjamins	Samedi: 10h00	Dimanche : 9h00
Horaire fin de rencontre :	Samedi: 19h30	
	Dimanche:	Benjamins : 16h00
		Cadets : 16h00

Remise des récompenses : **Dimanche à 16h30**

Commissaire de compétition : Roussel Cécile

Responsable de l'arbitrage: Désigné sur place

Piscine (type de carrelage): Grands carreaux

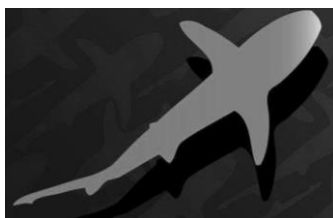
Sortie de but : Non

Terrain Cadets

Largeur: 12 m 50
Longueur: 15 m
Profondeur: 2m 00

Terrain Benjamins

8 m 00
12 m 00
De 1 m à 1 m 70



COMITE D'HONNEUR

Mme Cavecchi, Présidente du Conseil Départemental du Val d'Oise

Mme. Von Euw, Maire de Pontoise

M. Jeandon, Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise

M. Jeandon, Maire de Cergy

Mme Yebdri, 1^{ère} adjointe au Maire de Cergy et Conseillère de l'agglomération de Cergy-Pontoise, délégué au sport.

M. Blanchard, Adjoint au Maire de Pontoise chargé des Sports et de la Jeunesse

M. Domy, Directeur Sport et vie étudiante à l'agglomération de Cergy-Pontoise

Mme Robert, responsable de la piscine des Louvrais

M. Grégoire, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise

FFESSM

M. Di Meglio Président de la FFESSM

M. Merlo, Président du comité inter-régional IDF-Picardie de la FFESSM

M. Asaro, Président du Comité départemental du Val d'Oise de la FFESSM

M. Ruaux, Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique (CNHS)

M. Tirard, Commissaire national chargé des compétitions

Mme ROUSSEL, Commissaire national adjoint chargé des compétitions jeunes

M. Gillet, Vice Président, Secrétaire C.N.H.S

M. Laurency, Président de la Commission régionale IDF de Hockey Subaquatique (CRHS)

COMITE D'ORGANISATION

Mme Roussel, Présidente du CHSPC

Organisation : **Mme Rannou et Mme Casadio**

Cécile Roussel (présidente)

- 06.12.99.87.68
- Cecile.roussel12@orange.fr

Perrine RANNOU (Trésorière)

- 06.81.51.19.78
- Perrine.rannou79@gmail.com

Alexia CASADIO (vice-présidente)

- 06.78.48.85.83
- Alex.casadio@orange.fr

NOUS REJOINDRE

Piscine des Louvrais (Pontoise)

3 Avenue d'Alsace 95300 Pontoise

- De Paris, Autoroute A15 direction Cergy-pontoise. (Sortie numéro 10)
- Sortie **C.H.R**
- Suivre "**centre hospitalier**". Quartier des Louvrais.



HOTELS

Hôtels	Téléphone	
<p>B&B HOTEL Cergy St Christophe 21 avenue de la plaine des sports 95800 Cergy St Christophe</p> <p>(Tarifs négociés – à 2 min de la boulangerie Le Comptoir des Gourmets qui propose petit déjeuner + repas samedi soir => voir bon de commande)</p>	<p>08 92 23 36 47 (0.35€/min + prix appel)</p>	<p>Chambres 1 ou 2 personnes (grand lit ou 2 lits individuelles) : 50 euros la nuit</p> <p>Chambres 3 personnes (1 grand lit +1 lit simple) : 60 euros la nuit</p>
<p>L'Hôtel Campanile Cergy Saint Christophe Parc d'Activités de l'Horloge, 12 Rue du Petit Albi, 95520 Osny</p> <p>à 2 km de la boulangerie Le Comptoir des Gourmets qui propose petit déjeuner + repas samedi soir => voir bon de commande)</p>	<p>01 34 24 02 44</p>	

REGLES DE JEU

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la C.N.H.S. en vigueur :

En particulier, les dispositions concernant les rencontres sont rappelées ci-dessous.

Marquage des points :

- Match forfait : 0 point
- Match perdu : 1 point
- Match nul : 2 points
- Match gagné : 4 points.

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match.

Équipe :

- Seules les équipes ayant renvoyé la feuille d'engagement dûment remplie et renvoyée dans les temps donnés par le commissaire chargé des compétitions nationales seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).
- La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le commissaire de la compétition
- L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 4 joueurs(es) ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.
- Un(e) licencié(e) de l'équipe doit être impérativement présent(e) lors de la cérémonie de remise des récompenses.
- Chaque équipe doit être encadrée par un entraîneur fédéral (voir réglementation en fonction du type de championnat).

Arbitres :

- Les arbitres doivent être inscrits nommément sur la feuille d'engagement de chaque équipe, s'ils sont joueurs dans l'équipe, ces arbitres seront non joueurs toute la journée de leur arbitrage.
- La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage.
- 3 minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.
- Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents.

Contrôle des licences :

- Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes
- Les licences, cartes d'identité fédérales et certificats médicaux (et éventuellement certificats de sur-classements) seront conforme à la réglementation en vigueur, il n'y aura aucune dérogation. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée pour les mineurs.
- Seules les équipes en règle seront autorisées à accéder aux vestiaires. Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir accéder aux vestiaires.

REGLEMENT PISCINE

RESPONSABILITES :

Le club organisateur ne saura être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objet.

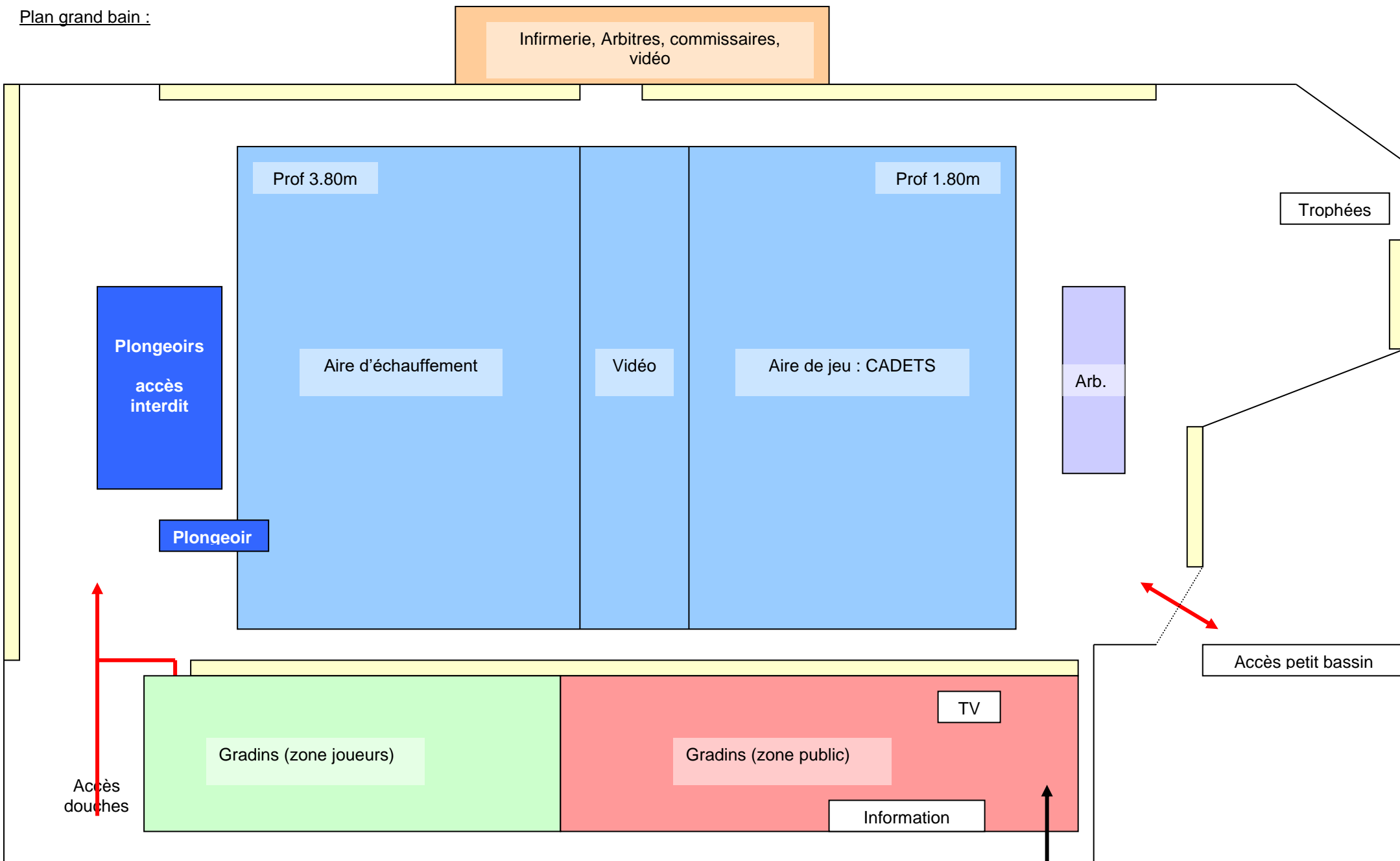
REGLEMENT CNHS:

- Seuls ont accès au bassin les organisateurs, les officiels et les compétiteurs.
- Les enfants et conjoints n'ont pas accès à la baignade, seuls les gradins leur sont ouverts.
- Interdiction de FUMER dans la PISCINE et dans les GRADINS.
- Interdiction de cracher par terre.
- Shorts et bermudas sont interdits (maillots uniquement).
- Une tenue correcte sera exigée en toutes circonstances.
- Pas de chaussures de ville autour des bassins.
- Interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin.
- Déposer les papiers et reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les athlètes de chaque équipe doivent passer par les douches et les pédiluves pour accéder au bassin.
- Les déplacements en dehors de la piscine se feront sous l'entière responsabilité du responsable d'équipe.

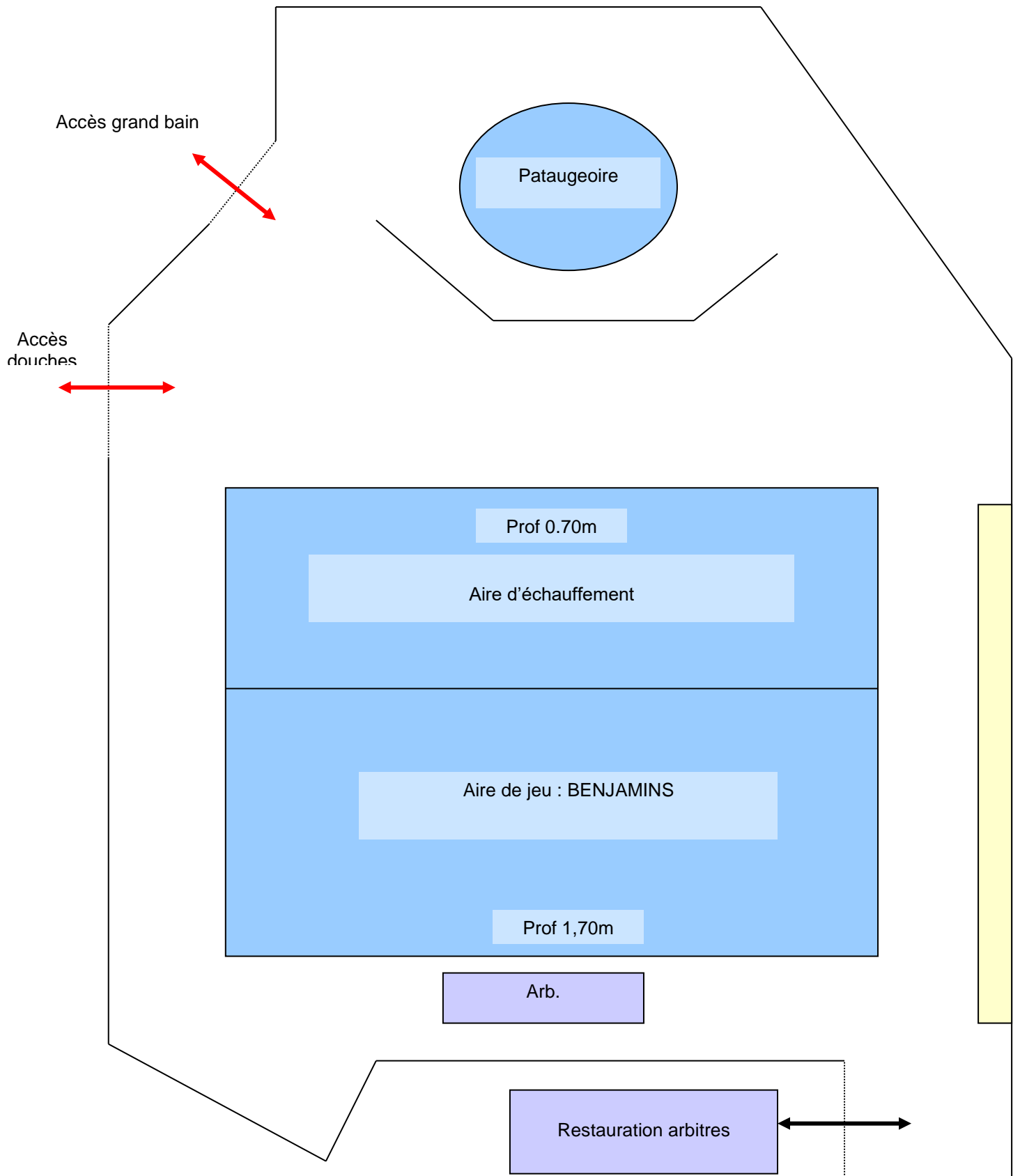
Le règlement intérieur est celui mis en place par la communauté d'agglomération (affichage sur place)

Nous attirons l'attention des compétiteurs et de leurs entraîneurs sur l'interdiction **TOTALE** de peindre crosses ou autre matériel dans l'enceinte **et aux abords** de la piscine. La violation de cette règle élémentaire de respect des installations donnera lieu à des sanctions (expulsion du joueur et de son équipe pour la durée du championnat. Mesure valable pour les équipes multi-clubs).
Merci d'avance de votre sportive compréhension !

Plan grand bain :



Plan petit bain :



Championnat de France Jeunes Pontoise 2023



Réservation des repas – Date limite : 5 mai 2023

Samedi 13 midi	Dimanche 14 midi	Dimanche 14 soir
10 €	10€	8€

Pour ceux qui dorment au B&B HOTEL Cergy St Christophe ou alentours :

Possibilité de petit déjeuner et repas du samedi soir sous forme de buffet dans la boulangerie « Au Comptoir des gourmets » - Plaine des sports à Cergy 95800.

Créneau horaire de 45 minutes – Places limitées

Samedi 13 matin Entre 6h30 et 9h	Dimanche 14 matin Entre 6h30 et 9h	Samedi 13 soir
7€	7€	15 €

Commande sous l'application Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/chspc/boutiques/chpt-de-france-benjamins-cadets>

